



# Arrêt maladie et visite de pré-reprise

Par **Tiphanieb**, le **15/07/2024** à **14:58**

Bonjour,

Je suis en arrêt maladie depuis octobre 2023. La semaine dernière, à mon initiative, j'ai eu une visite de pré-reprise avec la médecine du travail pour savoir si je suis apte ou pas à reprendre mon poste de travail. Or, je suis sortie de cette visite sans aucune recommandation ni conseil ni information sur la suite de la procédure.

Je me demandais : quelles sont les obligations de la médecine du travail après un rendez-vous de pré-reprise ? Est-ce que la médecine du travail est obligée de fournir des recommandations ? Est-ce que je me peux demander à une visite de reprise ? Est-ce que je peut demander lors de la visite de reprise d'avoir un autre médecin que celui ayant effectué ma visite de pré-reprise ?

Merci d'avance pour votre aide